



## OFFRE DE STAGE • PAYSAGE

ACTUALISATION ET RÉALISATION DE  
L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES  
DU GRAND SITE DE FRANCE DU CIRQUE DE NAVACELLES

### PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Le Grand Site de France du Cirque de Navacelles est un site naturel habité à la confluence de **3 causses** (vastes plateaux calcaires) au sud des Cévennes. Niché au cœur des **Gorges de la Vis**, véritable canyon spectaculaire, le Cirque de Navacelles est une **curiosité géologique** dont le spectacle vertigineux attire de nombreux visiteurs chaque année. Au fond d'un cirque de deux kilomètres de diamètre et de 300 mètres de profondeur, la Vis, rivière alimentée par la résurgence de la Foux, a creusé un grand méandre, abandonné naturellement il y a 6000 ans, où trône aujourd'hui un petit promontoire emblématique.

Les aménagements délicats, discrets et peu nombreux des humains font de ce territoire un milieu majoritairement naturel, propice à une **très riche biodiversité** préservée par de multiples dispositifs de protection (Natura 2000, ENS). Des labellisations (Grand Site de France, UNESCO) permettent de **conserver et de mettre en valeur les paysages exceptionnels et d'assurer leur pérennité** par la protection de leur **authenticité** (valorisation de l'agropastoralisme, des patrimoines architecturaux, du mégalithisme, de l'histoire géologique, etc...).

Le site accueille près de 200 000 visiteurs par an qui s'ajoutent aux 1600 habitant·es du territoire. Il se découvre au fil des 250 km de sentiers balisés et depuis les deux Maisons de Site : la Baume Auriol et les Belvédères de Blandas.



## STRUCTURE D'ACCUEIL

Le territoire du Grand Site du Cirque de Navacelles s'étend sur plus de 46 000 ha. C'est un territoire de projet, avec au centre un **Site classé** (5 257 ha), de grande notoriété qui rassemble des paysages exceptionnels, mais fragiles. Ils sont protégés et gérés selon les valeurs du développement durable.

Inclus en partie dans le périmètre du PNR des Grands Causses et limitrophe de la zone d'adhésion du PN des Cévennes, le Grand Site constitue la partie sud du **Bien « Causses & Cévennes »**, inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO. Ces paysages sont les témoins du travail des humains depuis des siècles : l'activité agropastorale a façonné les étendues steppiques et a laissé une multitude d'héritages qui font aujourd'hui patrimoine commun qui poursuit son évolution (lavognes, drailles, cazelles et autres monuments mégalithiques...).

Vous serez encadré-e par l'équipe du **Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles**, structure attributaire du **label Grand Site de France**, dont les objectifs sont **la protection, la gestion et la mise en valeur du territoire**.

Avec l'obtention du label Grand Site de France en 2017, le Syndicat mixte est le garant de la mise en œuvre du programme d'actions avec ses différents partenaires (animateurs Natura 2000, Offices de Tourisme, CPIE des Causses méridionaux, Entente C&C, etc...).

## CONTEXTE DE LA MISSION

Façonnés depuis le Néolithique par les activités agropastorales, les paysages emblématiques du Grand Site connaissent des modifications dues à des **évolutions naturelles** (érosion, dynamiques d'évolution des milieux), mais ils sont aussi extrêmement influencés par les **contextes socio-économiques et les pratiques humaines associées** (défrichements, mise en cultures et entretien des parcours). L'étude de l'évolution des paysages du Grand Site est nécessaire pour établir un **état des lieux des paysages**, pour suivre la **trajectoire du territoire**, pour **anticiper les changements** à venir et ainsi **adapter les projets à une réalité concrète**. Pour cela, le territoire s'est doté du dispositif de l'*Observatoire Photographique des Paysages* (OPP).

Le/la stagiaire sera chargé-e de **la mise à jour et de la valorisation de l'Observatoire Photographique du Paysage du Grand Site**. Ce dispositif a été mis en place en 2007 et a été suivi par le CPIE des Causses méridionaux jusqu'en 2023, mais la démarche nécessite un nouveau souffle.

Plusieurs étapes seront menées durant le stage :

- **état des lieux de l'OPP actuel** (mise à jour du dispositif et poursuite de la définition du protocole) ;
- **campagne photographique** (terrain à prévoir sur l'ensemble du Grand Site) ;
- **analyse des résultats** par photo-comparaisons et réalisation de fiches descriptives (croquis paysagers, notes explicatives...) ;
- **valorisation de la démarche** (expositions ? lettres d'informations ? site internet ?). Le/la stagiaire sera libre d'exprimer toute sa créativité pour cette étape de valorisation et de diffusion du projet.

*Le/la stagiaire pourra également prendre part à d'autres missions du Syndicat mixte selon la nature des projets en cours.*

## MODALITÉS POUR CANDIDATER

Les **entretiens** (par visio) auront lieu en janvier 2025. Un premier contact sera effectué par mail ou par téléphone pour définir l'horaire et la date de l'entretien.

Merci de nous faire parvenir une **lettre de motivation** accompagnée de votre **CV détaillé** avant le **mercredi 15 janvier** et de les envoyer par mail à Léna Faury : [lfaury@cirquenavacelles.com](mailto:lfaury@cirquenavacelles.com)

Vous pouvez joindre un **portfolio** à votre candidature. *Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter !*

## PROFIL RECHERCHÉ

- Forte sensibilité et intérêt pour la démarche de projet de paysage et pour la préservation de l'environnement
- Capacité à travailler en équipe
- Intérêt pour le dispositif de l'OPP, compétences graphiques et inventivité
- Attrait pour l'écologie, le patrimoine architectural, la géologie et la concertation multi-acteurs
- Envie de découvrir un territoire et ses enjeux
- Permis B + 3 ans de pratique si possible

## CONDITIONS DE TRAVAIL

### DURÉE :

De **3 à 6 mois** durant l'année 2025 (selon les périodes de stage possibles dans votre parcours universitaire). Possibilité de réaliser les missions du stage dans le cadre d'un service civique.

### RÉMUNÉRATION :

Selon la gratification minimale en vigueur à la date du stage.

### MATÉRIEL À PRÉVOIR :

Le ou la stagiaire devra être muni d'un ordinateur personnel.